FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

ANNÉE 1940

N° 31

THÈSE

présentée pour le Doctorat en médecine

par Joachim BERRON

né à Plobsheim le 8 août 1911

CONTRIBUTION à l'étude des meurtres commis par des schyzophréniques

Président: Mr. PFERSDORFF, Professeur

1940

IMPRIMERIE SAVERNOISE, SAVERNE (Bas-Rhin)

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

ANNÉE 1940 — N°

THÈSE

présentée pour le Doctorat en médecine

par Joachim BERRON

né à Plobsheim le 8 août 1911

CONTRIBUTION à l'étude des meurtres commis par des schyzophréniques

Président: Mr. PFERSDORFF, Professeur

1940

IMPRIMERIE SAVERNOISE, SAVERNE (Bas-Rhin)

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

Doyen ..... MM. A. FORSTER ✻ ⓘ I.
Assesseur ..... G. SCHAEFFER ✻ ⓘ I.

PROFESSEURS TITULAIRES

Clinique médicale B.	MM.	AMBARD ✻ ⓘ I.
Embryologie et Tératologie		ANCEL ✻ ⓘ I.
Clinique neurologique		BARRE ✻ ⓘ I.
Histologie		BOUIN ✻ ⓘ I.
Clinique O. R. L.		CANUYT ✻ ⓘ I.
Anatomie		FORSTER ✻ ⓘ I.
Clinique chirurgicale A.		LERICHE ✻ ⓘ I.
Chimie biologique		NICLOUX ✻ ⓘ I.
Hygiène et Bactériologie		OBERLING ✻ ⓘ A.
Clinique dermatologique		PAUTRIER ✻ ⓘ I.
Clinique psychiâtrique		PFERSDORFF ✻ ⓘ I.
Clinique ophtalmologique		REDSLOB ✻ ⓘ I.
Clinique gynécologique et Accouchements		REEB ⓘ I.
Clinique infantile		ROHMER ✻ ⓘ I.
Physiologie		SCHAEFFER ✻ ⓘ I.
Pharmacologie		SCHWARTZ ✻ I.
Médecine légale et Médecine sociale		SIMONIN ✻ ✻ A.
Hydrologie et Climatologie		VAUCHER ✻ ✻ I.
Physique biologique		VLES ✻ ✻ I.
Clinique chirurgicale B.		WEISS ✻ ✻ A.

PROFESSEURS SANS CHAIRE

Histologie	MM.	ARON ✻ ✻ I.
Anatomie		BELLOCQ ✻ ✻ I.
Anatomie pathologique		GÉRY ✻ I.

CHARGÉS DE COURS ET AGRÉGÉS

MM. CALLOT	MM. HANNS ✻ ✻ I.	MM. WARTER
GUNSETT ✻ ✻ I.	JUNG	GELMA ✻ ✻ A.
KAYSER ✻ A.	KELLER ✻ I.	HUMBERT ✻ ✻ A.
ROMEY ✻ ✻ A.	KLEIN	KREIS ✻ A.
TULASNE	REISS ✻	WOLF ✻ ✻ A.
FONTAINE ✻ A.	WAITZ ✻	THIVOLLE ✻ A.

CHARGÉS D'UN COURS COMPLÉMENTAIRE

M. ROEDERER ✻ I. MM. MEYER Marcel ✻ I. M. SIMON ✻ ✻ A.
ADLER ✻ A.

PROFESSEURS HONORAIRES

M. CHAVIGNY ✻ ✻ I. M. STOLZ ✻ ✻ I. M. WEILL ✻ ✻ I.

A la mémoire de mon père

A ma mère

A la mémoire de mon beau-père

A ma femme et à mon fils

A mes parents et amis

A mes maîtres de la Faculté de Médecine de Strasbourg

A MON PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur CHARLES PFERSDORFF

Directeur de la Clinique de Psychiatrie

de l'Université de Strasbourg

à qui je dois l'idée de ce travail
et dont l'aide et les conseils efficaces
m'en ont permis la réalisation

en témoignage de ma vive reconnaissance

et de mon profond respect

SERMENT D'HIPPOCRATE

En présence des maitres de cette école, de mes chers condisciples, je promets et je jure au nom de l'Etre suprême d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail.

Admis à l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe.

Ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les moeurs ni à favoriser le crime.

Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque!

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41543525_0034

GÉNÉRALITÉS

On ne parle guère ou peu du meurtre, comme d'un accident caractéristique pour la Schizophrénie. Cela doit tenir à la rareté apparente du phénomène, qui fait du meurtre schizophrénique une curiosité plutôt qu'un fait banal. Le nombre de meurtriers schizophréniques, observés dans la littérature de ces dernières années, n'est en effet pas très élevé.

Pourtant, les meurtres commis par des schizophréniques, ne semblent pas être exceptionnels. **Bleuler** trouva parmi les meurtriers de toute catégorie, un pourcentage élevé de schizophréniques. **Willmanns** étudia une douzaine de schizophréniques meurtriers et souligna à cette occasion la fréquence des erreurs judiciaires, frappant des inculpés qui se trouvent en début de psychose. **Hans Maier** après avoir fouillé 1247 expertises de la Clinique de Psychiatrie de Zurich, estima que d'une manière générale, la criminalité des schizophréniques est élevée.

Il y a d'autres statistiques encore. Mais autant de statistiques, autant de conclusions différentes ou contradictoires. On ne peut se prononcer avec assurance sur la participation numérique de la Schizophrénie, dans l'ensemble des meurtres commis par des aliénés. Il faut donc attendre des statistiques meilleures, établies selon des critères plus sûrs. Qu'il suffise pour le moment de savoir, que le meurtre schizophrénique est certainement plus fréquent, qu'on ne le croit communément.

Pour se renseigner sur les études qui ont été faites dans le passé, quant aux relations du meurtre et de la schizophrénie, il faut remanier les diagnostics posés par les auteurs. Le syndrôme de la schizophrénie, n'a été isolé qu'à une époque relativement récente. Dans les travaux antérieurs à l'introduction du terme „Schizophrénie" en nosologie de psychiatrie, les meurtriers schizophréniques doivent être découverts sous d'autres diagnostics. Ainsi la description que **Pinel** donne de la „manie sans délire" ou de la "manie raisonnante", laisse à penser, que l'auteur, vivant nos temps, eût parlé de Schizophrénie. Il en est de même de la „fureur maniaque" de **Fodéré.** Et ce sont encore des malades du groupe qui nous intéresse, que nous croyons retrouver, dans la „monomanie homicide" décrite par **Esquirol.** Dans le cadre de ce diagnostic, Esquirol a de toute évidence observé les meurtriers schizophréniques. S'il a aligné sur le même plan que les meurtriers schizophréniques, les meurtriers appartenant au groupe des psychopathes à structure schizoïde et des idiots,

on ne saurait lui en faire un reproche, puisque son époque ne disposait pas des moyens plus fins de différenciation que nous connaissons maintenant. **(Schipkowensky).**

Les auteurs qui se tiennent dans le sillage d'Esquirol, n'ont pas sensiblement enrichi le patrimoine du grand maître et ne peuvent pas nous instruire.

Pas plus que **Lombroso** d'ailleurs, bien que cet auteur ait tenté d'édifier une doctrine générale du crime. Mais la manière aussi particulière qu'inattendue dont il envisage la question, demanderait, à qui voudrait dénombrer les meurtriers schizophréniques dans ses statistiques, de fréquentes modifications de diagnostic. Et c'est non seulement parmi les "épileptoïdes", mais aussi parmi les „mélancoliques", les „maniaques," qu'il faudrait rechercher les meurtriers schizophréniques...

Ce serait donc une tâche épineuse que de rassembler le matériel pour une notice rétrospective de l'étude du meurtre et de la Schizophrénie. Par surcroît, on ne pourrait tirer aucun profit appréciable de l'étude posthume de cas anciens, fixés par des observations rédigées selon des points de vue autres que ceux qui ont été acquis par l'étude de la Schizophrénie elle-même. Nous renonçons donc à un historique qui serait sans grande utilité. Sachons, qu'Esquirol a touché du doigt le groupe des meurtriers schizophréniques. Ses successeurs n'avaient pour ainsi dire qu'à émonder le groupe des „Monomanies Homicides", éliminant les cas, auxquels la nosologie moderne a réservé d'autres diagnostics, et donnant au noyau qui reste une appellation conforme à la psychiatrie contemporaine.

Ceci dit, anticipons sur les conclusions de ce travail, en affirmant que l'explication même du meurtre schizophrénique nous semble difficile, impossible même, si nous nous bornons à une étude strictement clinique des cas que nous observons. Toute interprétation fera donc défaut dans notre exposé et nous n'avons d'autre dessein que celui de „présenter" nos malades. Nous éviterons également, de nous aventurer en des généralisations. Les cas soigneusement décrits étant rares, la confrontation de nos observations avec les donnés de la littérature ne saurait avoir qu'une valeur très restreinte.

C'est par la présentation donc, de trois cas, que nous nous proposons de contribuer à l'étude du meurtre et de la schizophrénie. Le cas **Kisch** a été examiné en prison, par Monsieur le **Professeur Pfersdorff,** qui a bien voulu mettre ses notes à notre disposition. Nous avons observé nous-même le cas **Kron,** durant le stage que nous avons pu faire en la Clinique de Psychiatrie de la Faculté de Médecine de Strasbourg. Enfin, puisant dans les archives de la Clinique, nous y avons trouvé le dossier bien curieux du cas **Seiffert,** dont le crime remonte à 1908.

L'étude de ces trois cas est l'objet de notre travail.

PREMIER CAS

Un jour de juillet 1938, au matin, Kisch E..., journalier, marié mais séparé de sa femme, tua sa mère, chez laquelle il vivait. N'ayant fait aucune tentative de fuite, le meurtrier fut arrêté sur les lieux du crime. Les témoins qui assistèrent à l'arrestation de Kisch et à sa confrontation avec la victime, furent frappés du manque de réaction de la part du prévenu.

Inculpé de parricide, Kisch a été examiné de nombreuses fois en prison. Le résultat de son observation se résume dans le rapport suivant :

ETAT NEUROLOGIQUE

Pas de troubles de la sensibilité. Les réflexes tendineux sont vifs et égaux ; pas de signe de Babinski. Les pupilles réagissent promptement à la lumière et à la convergence. Les mots tests sont bien articulés. Les doigts écartés présentent le tremblement alcoolique. La démarche est sans particularités.

ETAT MENTAL

L'orientation dans le lieu et dans le temps est intacte. Les connaissances générales ne sont pas au-dessous de la moyenne et correspondent au niveau social. Les facultés dites du jugement ne sont que légèrement diminuées pour tout ce qui ne le concerne pas personnellement. Les associations réactives ne présentent pas de particularités ; elles sont du type descriptif. Kisch écrit beaucoup ; son orthographe est défectueuse, phonétique.

L'affectivité présente les particularités suivantes : on constate une indifférence totale vis-à-vis du crime. Kisch dit qu'il regrette que cela soit arrivé (probablement à cause des conséquences pénales), mais il ne montre pas trace d'émotion en donnant le récit du crime ; quand on le rend attentif à l'énormité de son acte il ne semble pas saisir ce qu'on lui dit. Il indique qu'il n'aimait pas sa mère : « Je ne lui parlais que de ce qui concernait le manger ; mais je n'ai jamais cru que je la maltraiterais un jour ».

Kisch ne montre une réaction affective que quand on lui parle de sa fiancée, Lucie H... Mais cette réaction est alors d'une intensité pathologique. La face de l'inculpé devient vultueuse, les larmes coulent et l'excitation émotionnelle devient telle qu'on redoute une explosion paroxistique avec toutes les conséquences dangereuses qu'elle comporte ; aussi Kisch n'a-t-il toujours été examiné qu'en présence des gardiens de la prison.

La sexualité de Kisch présente des particularités importantes : il concède d'avoir souvent porté sur lui des photographies de femmes nues. Quand on le rend attentif aux passages grossièrement érotiques de sa lettre à Lucie H..., qui devait représenter une « demande en mariage »,

Kisch ne saisit pas la portée de ses paroles. Il a eu des relations sexuelles normales avec sa femme (un enfant) et avec plusieurs maîtresses ; il ressent pour Lucie H... un amour profond. Mais il eut aussi des relations homosexuelles avec deux jeunes garçons. L'idée de l'homosexualité le préoccupe beaucoup. Kisch semble être porteur encore d'autres anomalies sexuelles d'ordre sadique : il concède avoir voulu « mordre » les parties sexuelles de sa mère mais il n'y est pas arrivé. Il concède aussi avoir voulu coucher auparavant dans le lit de sa mère, mais il nie avoir eu, à ce moment, des arrière-pensées d'ordre sexuel.

La conscience de ces anomalies sexuelles est à la base de phénomènes psychotiques qui relèvent de l'interprétation délirante.

A plusieurs reprises, Kisch a interprété dans le sens de la persécution. C'est ainsi qu'il nous a confirmé à chaque examen qu'un jour, en travaillant sur un échafaudage, les autres ouvriers, ainsi que des personnes se trouvant dans la cour s'entretenaient de son homosexualité : « Je n'ai pas entendu ce qu'ils disaient, je n'ai pas perçu de paroles distinctes, j'ai pris de leur entretien ce qui était à mon adresse, j'ai compris leurs gestes. Les jeunes gens avec lesquels j'ai eu des rapports l'ont probablement raconté ; on a également dû admettre que j'étais homosexuel, puisque j'ai servi dans la marine ». Un autre exemple : le matin du crime, quand Kisch lisait le journal à haute voix, les gens ont formé un attroupement et il a entendu les mots « c'est un Espagnol ». « Mais je n'ai pas regardé dans la rue. » Il s'est peut-être agi à ce moment de phénomènes hallucinatoires, de « voix » ; mais il est possible qu'il ne s'agissait que de phénomènes d'illusion. Kisch a toujours nié d'avoir entendu des voix alors que nous lui avons posé cette question de nombreuses fois.

L'influence de l'affectivité sur l'idéation se manifeste chez Kisch non seulement par la tendance à l'interprétation, mais aussi par une hyperactivité de l'imagination. Il nous dit spontanément « j'ai toujours été « phantastique » et j'ai toujours eu le cœur sensible ». Quand il lisait un roman, il s'identifiait avec le héros. Ce phénomène est fréquent chez les personnes à imagination vive, mais chez Kisch il présente une intensité pathologique qui a joué un rôle considérable dans la psychologie du crime. Kisch a donné, comme motivation de son attitude le matin du crime, la version suivante (n. b. il a donné plusieurs versions, fait auquel nous reviendrons) : « Je voulais devenir chapelain, pour entrer en possession de la clef de la vertu de Lucie H... ». Questionné sur ce propos incompréhensible à première vue, Kisch explique : « J'ai lu un roman (sexe appeal) dans lequel le chevalier, qui part pour la croisade, donne la clef de la ceinture de chasteté de sa femme au chapelain ; ce dernier s'en sert fréquemment pendant l'absence du croisé. C'est pour avoir Lucie H... que j'ai voulu, moi aussi, devenir chapelain. Mais il faut savoir prier pour devenir chapelain. C'est pourquoi j'ai supplié ma mère, à genoux, le matin du crime, de m'apprendre le « Notre père » comme quand j'étais petit ; sur son refus je l'ai attaquée ».

Une autre fois, Kisch prétend qu'il s'est « fâché » contre sa mère puisqu'elle lui avait dit de ne pas lire le journal (un discours de Mussolini) à haute voix ; les gens s'arrêtaient dans la rue. Ces deux versions se contredisent en apparence, il est toutefois possible que les faits se soient passés consécutivement.

—

Un autre symptôme de première importance et qui démontre l'influence de l'excitation érotique sur l'idéation est indiqué spontanément par Kisch : « Au moment où je luttais avec ma mère, j'ai cru subite-

ment que c'était une autre femme, que c'était Lucie H... C'est elle que je croyais embrasser, que j'ai voulu mordre et que j'ai frappée à coups de couteau ».

Kisch se souvient de tous les détails du crime ; il n'a jamais parlé d'amnésie. Il n'est naturellement pas à prouver si ses indications correspondent à la réalité. Il n'était pas pris de boisson ce jour. Il était, dès le matin en proie à une forte émotion, à une déception, puisqu'il n'avait pas reçu de réponse de Lucie H...

Kisch nie avoir des « accès d'absence » tels qu'ils sont décrits par les témoins, mais il dit « quand je réfléchis intensément à quelque chose et qu'on m'adresse subitement une question, je suis dérouté ». Il dit aussi que ses camarades ne se sont jamais moqués de lui.

Kisch a été bon élève en classe : il a eu deux premiers prix. Il a perdu deux années de scolarité par le fait du déplacement de ses parents à Nancy et de leur retour en Alsace.

Pendant son service militaire, Kisch n'a pas eu de conflits avec la discipline.

Il a toujours travaillé régulièrement.

L'alcoolisme est concédé.

LE DOSSIER

contient les passages suivants intéressant l'état mental du malade :

« Après avoir acheté le journal *Paris-Soir* je suis rentré à mon domicile, et me suis rendu dans ma chambre, où je me suis couché sur mon lit vêtu seulement de mon pantalon et de ma chemise et sans chaussures aux pieds. J'ai lu le journal, et lorsque je suis arrivé à l'article intitulé « L'Europe s'agite », avec le portrait de Mussolini, je me suis mis à lire cet article à haute voix et à le déclamer. Ma mère est venue me dire de ne pas crier aussi haut. J'ai continué à lire et j'ai lu l'article « Les Amants chimériques ; Charlotte et Maximilien ». Puis, tout à coup, j'ai cru que j'étais le Christ. Je me suis levé du lit et, à ce moment, je suis tombé par terre. Je me suis agenouillé, j'ai fait le signe de croix et ai appelé ma mère afin qu'elle m'apprenne le « Pater Noster ». Elle m'a demandé ce que j'avais, et je l'ai suppliée de m'apprendre la prière, comme dans le temps. Je me suis rendu dans la cuisine en poussant ma mère devant moi. Là, je me suis mis de nouveau à genoux devant elle et l'ai suppliée à nouveau de m'apprendre la prière. A ce moment, il m'est venu à l'idée que si je tuais ma mère, je pourrais ainsi gagner pour moi une fille d'O...., nommée Lucie H...

« Comme ma mère ne voulait pas comme je voulais, j'ai été pris de colère et j'ai saisi un couteau de cuisine qui se trouvait dans le tiroir de la table, ai poussé ma mère dans le corridor et là, je lui ai porté avec mes poings des coups à la tête et aux yeux, qui l'ont fait tomber à terre. Alors qu'elle était par terre, je lui ai porté deux ou trois coups dans la poitrine, je crois. Puis je lui ai encore porté des coups de pied sur le cou et je lui ai également serré la gorge, car je voulais absolument qu'elle meure. Ensuite, j'ai cru que j'avais devant moi la nommée H... Lucie, et comme j'avais les mains pleines de sang, j'ai relevé la robe et descendu le pantalon, puis j'ai frotté les parties génitales avec les mains

ensanglantées, puis je les ai léchées et j'ai mordu dedans. Puis tout à coup je me suis retrouvé dans la cuisine où je suis revenu à moi. A ce moment, j'ai constaté que j'avais le visage, les mains et la chemise pleins de sang. J'ai enlevé cette chemise pour en mettre une autre, puis j'ai lavé mes mains et mon visage. C'est seulement à partir de ce moment que je me suis rendu compte de ce que je venais de faire.

« Je n'ai pas entendu le propriétaire, M. W..., lorsqu'il est venu pour la première fois. Il se peut qu'à ce moment j'étais couché auprès de ma mère pour la couvrir de caresses, car je croyais que c'était la nommée H... Lucie.

« Je me rappelle avoir vu M. W... en compagnie d'un autre homme. Je crois lui avoir dit, à ce moment, « *do leit sie* » (la voilà par terre).

« Lorsque tout a été fini, je suis allé dans ma chambre pour chercher un bout de corde avec laquelle j'ai voulu me pendre. Puis j'ai entendu que quelqu'un parlait de téléphoner à la police. Il se peut que j'ai voulu cacher la corde, ainsi que le couteau dont je m'étais servi et que c'est ainsi que j'ai déposé ces deux objets dans la boîte en carton se trouvant sous le lit de fer, dans la chambre de ma mère.

« Je n'ai jamais frappé ma mère auparavant et n'ai jamais cherché à avoir avec elle des relations ou attouchements contre nature. Une fois, étant ivre, je suis rentré et je me suis mis au lit dans lequel elle était couchée. J'avais peut-être l'intention de chercher à avoir des relations avec ma mère, mais celle-ci s'est levée aussitôt et a quitté le lit, dans lequel je suis-resté seul. Ceci s'est passé il peut y avoir un an environ. »

Ecoutons les témoins :

Mme H... dit : « Je puis dire que Kisch m'a paru, ces derniers temps, atteint de folie, enfin il paraissait ne plus jouir de toutes ses facultés ».

Le témoin I... dépose : « Ces derniers temps, c'est-à-dire la semaine avant le crime, je me suis rendu compte qu'il y avait quelque chose de changé chez Kisch. En effet, il ne travaillait plus comme dans le temps. Il était très souvent appuyé sur le manche de sa pelle en train de réfléchir. Très souvent j'étais obligé de le tirer de ses rêves, etc...

« Je peux vous assurer que Kisch, pendant ses heures de travail, ne s'adonnait pas à la boisson. Il était un très bon travailleur et s'il constatait que le travail n'était pas terminé, il demandait lui-même à continuer. »

« Il se pourrait que ces derniers temps Kisch ne comprenait plus les « blagues » faites et que c'est de ceci qu'il veut parler. En ayant eu confirmation de ce crime, j'ai pensé que Kisch avait dû devenir fou, car autrement il n'aurait pas fait cela ».

La dame Kisch, née B..., épouse séparée de l'inculpé, déclare : « Je ne pouvais plus vivre avec lui parce qu'il me brutalisait lorsqu'il avait bu. A cette époque-là, mon mari buvait beaucoup et lorsqu'il avait pris un verre de plus que d'habitude il n'était plus maître de ses actes.

« Je veux dire que mon mari était parfois tranquille, mais lorsqu'il avait un peu bu il était complètement fou. En un mot, il avait comme des crises de folie. Après ces espèces de crises il était de nouveau calme et lorsqu'on le lui disait il répondait que ce n'était pas vrai. Il ne s'en souvenait plus. »

« Enfin, je puis vous dire que je suis convaincue que mon mari n'était pas dans son état normal lorsqu'il a commis le crime ».

M^me^ B... dit : « M^me^ Kisch m'a déjà dit que son fils « parlait espagnol », voulant dire par là qu'il avait des moments où il ne savait pas ce qu'il disait.

« Déjà dans son jeune âge, Kisch était un individu renfermé, ne parlant pas beaucoup. Ce n'est qu'après le départ de sa femme, en avril 1930, qu'il s'est mis à boire encore beaucoup plus qu'avant. C'est à ce moment que nous avons pu constater que Kisch avait des espèces de crises de folie. D'ailleurs, toutes les personnes qui l'ont connu pourront vous le certifier, car celles-ci ne se gênaient pas de lui dire qu'il était fou. »

« Jamais je n'ai vu Kisch en compagnie de camarades. Il était toujours seul ».

Le témoin H... dit : « Kisch était connu par un bon nombre de clients comme étant un anormal. Il était, presque tout le temps, l'objet de la part des autres clients, de moqueries. Il ne se fâchait jamais ».

La dame S... dit : « Kisch était comme ayant des moments de folie ; il était toujours un peu anormal ».

**
*

Les symptômes psychiques que Kisch présente, peuvent être divisés en deux groupes:

1) l'état mental habituel;
2) les états paroxistiques.

1) **l'état mental habituel** présentait, d'après les dépositions des témoins certaines particularités: Kisch était toujours seul, avait rarement des camarades. Il était connu comme étant „marteau". Il abusait de l'alcool mais pas au point de ne plus pouvoir travailler.

A l'examen on constate une grande indifférence affective vis-à-vis de la mère et en même temps une réaction affective intense vis-à-vis de Lucie H... C'est l'indifférence avec émotivité instantanée. Il n'y a pas de déficit intellectuel grossier. Les troubles de l'idéation sont donnés par le fait que Kisch semble se contredire dans les différentes versions qu'il donne sur les motifs et sur les détails du crime. Ces contradictions pourraient (s'il n'y avait pas d'autres symptômes pathologiques) faire naître le soupçon que Kisch simule. Mais il faut dire que les simulateurs (à moins d'être très déments) se contredisent rarement, ils suivent opiniâtrement le plan tracé. Si Kisch était simulateur il eut répondu affirmativement à nos questions concernant l'existence des „voix". Les simulateurs entendent tous des „voix", symptôme aussi populaire chez les délinquents que „l'amnésie". Les contradictions sont chez Kisch à considérer comme symptôme pathologique. A la première déposition il dit consécutivement qu'il n'a pas eu de relations sexuelles avec sa mère, puis après il le

concède. Il prétend avoir voulu se suicider et concède après qu'il n'a voulu que ranger la corde ensanglantée dans la boîte. Les versions du crime sont, comme nous venons de le relever, différentes quant à la phase du début et aux motifs qui ont déclenché l'acte. Cette variabilité des versions et les contradictions sont la manifestation de troubles de l'idéation que nous appelons „ambivalence" ce qui veut exprimer que le „pour" est égal au „contre", le positif au négatif. Ce symptôme de l'ambivalence dénote une **dissociation** des fonctions psychiques, l'entrée en action et la prévalence des automatismes mentaux, alors que les fonctions psychiques inhibitrices qui frênent les automatismes chez l'individu normal, sont inopérantes. L'influence de l'imagination (qui était toujours grande chez Kisch) devient prépondérante, comme dans le rêve, et on est incapable de comprendre par exemple le récit du chapelain et de la clef si on n'est pas mis par Kisch lui-même au courant de son idéation. L'ambivalence se manifeste même dans l'état paroxystique: la mère devient subitement la fille aimée et Kisch croyait posséder Lucie H... alors qu'il étreignait sa mère. L'ambivalence est le signe cardinal de la schizophrénie. Les autres symptômes que Kisch présente, parlent également pour l'existence de cette psychose. Kisch était toujours seul, sans camarades; c'est là une manifestation de l'autisme (Bleuler) qui se rencontre fréquemment chez les schizophrènes. Le rire sans motif que les témoins signalent, parle dans le même sens.

Les anomalies sexuelles (hypersexualité, homosexualité, sadisme, inceste) s'observent souvent chez les schizophréniques; la dissociation les „démasque". Sur un fond mental pareil peuvent se développer des phases psychotiques plus circonscrites. L'idée prévalente d'être homosexuel, et d'être connu comme tel, a provoqué chez Kisch une tendance à l'interprétation délirante. Ces syndrômes de délire à base d'idées prévalentes d'homosexualité s'observent fréquemment chez les schizophréniques. L'amour pour Lucie H.... constitue une autre idée prévalente érotique plus active qui a amené des actes de court-circuit comme le vol d'une bicyclette et une aboulie très marquée. Mais ces symptômes sont plus „compréhensibles" et semblent moins pathologiques puisqu'ils s'observent également chez l'amoureux „normal". Si nous pouvons constater actuellement chez Kisch l'existence d'une schizophrénie nous ne saurions indiquer la période de début qui doit dater de très longtemps.

L'alcoolisme a certainement joué un grand rôle dans l'étiologie de cette schizophrénie. Certains auteurs (Bleuler) sont d'avis qu'en général toutes les psychoses hallucinatoires chroniques dites alcooliques ne sont que des schizophrénies „arrosées d'alcool". Ceci semble bien être le cas chez Kisch qui pré-

sente aussi des états de „pseudo-ivresse", c'est à dire des réactions pathologiques à l'alcool. La déposition de la femme de Kisch est très instructive à cet égard.

2) **les états paroxistiques** se manifestent aussi chez Kisch sans ingestion préalable de boissons alcooliques. Les „crises de folie" dont parlent presque tous les témoins, peuvent surgir spontanément.

Les états paroxistiques ont une grande affinité avec l'épilepsie et la question doit être discutée si Kisch est épileptique. Il a été spécialement examiné à ce sujet mais on n'a pu conclure à l'existence d'une épilepsie essentielle. Le caractère de Kisch n'est pas celui de l'épileptique. Un épileptique „n'encaisse" pas des moqueries de ses camarades; il réagit brutalement. Les réactions associatives de Kisch ne sont pas celles d'un épileptique. Il n'y a pas d'amnésie consécutive à l'état paroxystique dans lequel Kisch a commis le crime. (N. B. La femme de Kisch parle d'amnésie après les états d'ivresse pathologique).

On ne saurait donc parler d'épilepsie essentielle chez Kisch ni d'état crépusculaire épileptique. Mais l'adjectif „épileptiforme" (pas „épileptique", est employé par certains auteurs pour relever la ressemblance de ces états paroxystiques avec l'état crépusculaire épileptique. Les schizophrènes peuvent présenter des symptômes épileptiformes et nous croyons que cette possibilité est réalisée chez Kisch. Son indication „tout à coup j'ai cru être le Christ" pourrait aussi être fournie par un épileptique en état d'extase religieuse.

Nous concluons donc que Kisch est atteint de Schizophrénie avec alcoolisme et des états paroxystiques épileptiformes.

L'ancienneté de la psychose étant bien établie, il est légitime de s'étonner de ce que Kisch ait vécu en liberté. Les troubles profonds de son caractère n'avaient pourtant pas échappé à son entourage. L'alcoolisme ne pouvait les voiler. On considérait Kisch comme fou, les témoins sont assez formels à ce sujet. Bien plus, la femme Kisch avait trouvé dans l'état habituel de son mari et surtout dans les paroxysmes dont il était périodiquement atteint, des raisons de renoncer à la vie conjugale. Il n'y a guère que la mère qui ait consenti à vivre avec le malade, soit par accoutumance, soit par manque de critique ou encore pour des raisons sentimentales. Il menait d'ailleurs une existence sociale apparemment cohérente. La mère ne présentait donc pas un danger que somme toute on ne pouvait prévoir avec certitude. Bien que ses relations avec son fils aient été assez compromises, on ne rapporte pas que Kisch ait parlé de tuer sa mère. Les idées délirantes du malade ne contiennent pas le germe du parricide. Une des caractéristiques de ce meurtre est donc qu'il survint comme un accident entièrement inattendu.

Il est cependant intéressant de noter la déclaration d'un témoin, qui mentionne une agravation de l'état habituel de Kisch, agravation qui remonterait à une semaine environ avant le crime. De plus, le matin même du crime, le malade était en proie à une grande tension intérieure. D'ordinaire semble-t-il, c'était la boisson qui le mettait hors de lui, cette fois-ci, il n'avait pas bu. Lui-même attribua plus tard cette tension à une déception sentimentale. Quoiqu'il en soit, ces exacerbations ne constituent pas une préparation intentionnelle du crime.

Celui-ci s'est accompli par le concours de circonstances extérieures peu importantes, presque fortuites. Une discussion banale, comme il y en avait eu bien d'autres auparavant, mit le feu aux poudres. On a bien l'impression, qu'en somme la victime y trouva une mort accidentelle.

Il n'y a pas eu de choix raisonné de la victime. On chercherait vainement les raisons de ce choix. Le récit que le malade donne du crime doit être accepté avec beaucoup de réserve. Ses affirmations ne peuvent être contrôlées. Bien plus, les mobiles allégués n'ont aucune autorité, puisque Kisch a agi en état crépusculaire épileptiforme. L'observation le prouve. D'ailleurs le meurtre resterait incompréhensible, même si l'on accordait foi à la prétendue explication que le malade en donne. Les prétendus mobiles, créés peut être seulement post hoc, procèdent manifestement de la sexualité morbide de Kisch. Ils sont nettement pathologiques et il serait abusif de vouloir les pénétrer par les critères de la psychologie normale. Abusif et impossible. Il faudrait être Freudiste pour en tirer grand parti. Il nous semble plus logique de qualifier les idées délirantes que Kisch met en rapport avec son crime, de circonstances qui sont pathoplastiques pour les troubles mentaux de l'état crépusculaire du malade durant l'action. Le meurtre a emprunté aux idées délirantes certains de ses traits extérieurs, qui lui confèrent son aspect macabre. Mais pour cela il ne reste pas moins solidaire de mécanismes profonds qui nous échappent. Le meurtre reste incompréhensible et inexplicable.

L'intérêt majeur des éléments pathoplastiques provient de ce qu'ils sont empreints d'ambivalence. Voyez les versions que le malade donne du crime! Tantôt c'est pour la châtier, tantôt c'est pour gagner l'amour d'une fille, qu'il tue sa mère. Ou bien c'est alternativement la mère qu'il s'acharne à supprimer ou la fille bien-aimée qu'il punit et caresse à la fois. Et les gestes érotiques qui donnent à ce meurtre un dénouement aussi in-

attendu que sinistre, on ne sait trop à qui ils sont adressés. Y a-t-il inceste ou Kisch se croit-t-il en présence de la H...? On croit assister à deux crimes différents, commis simultanément par un seul homme et sur une même victime qui représente pour lui deux personnes à la fois. Mais les deux psychologies qui gouvernent le récit du malade, ne sont pas toujours bien séparées. Elles confluent, s'intriquent, s'éloignent de nouveau l'une de l'autre avec une virtuosité prodigieuse et pathologique. Et l'ambivalence pénètre jusqu'à l'intérieur de chacun des deux crimes. Les deux actions qui se déroulent à travers le récit que le malade donne d'un seul et même crime, ne sont même pas homogènes en elles-mêmes. La dissociation se manifeste partout. Nous tenons là un symptôme précieux pour l'établissement du diagnostic. Mais rien ne peut nous renseigner sur l'essence inconnue du crime.

Ce qui surprend dans les déclarations du malade, c'est la futilité des motifs allégués, par rapport à l'atrocité du crime. Non moins étonnante est la bizarrerie de l'exécution du crime. La narration de Kisch retrace une scène effroyable. L'acharnement du meurtrier y dépasse de loin le but à atteindre. De plus on ne voit pas d'intention bien définie dans la manière de procéder. Presqu'aucune des phases de l'action n'entraîne logiquement la phase suivante.

Après la mort de sa mère, le meurtrier n'en fut pas plus étonné qu'un catatonique qui vient de casser un carreau. L'orage était passé. Il se rendit compte de son acte. Mais il ne s'en étonna point. Il fut parfaitement conscient, orienté et très calme. C'est à peine si de vagues préparatifs de suïcide essayèrent de faire écho à ce qui s'était passé. Kisch ne chercha même pas à fuir. Il ne proféra ni regrets, ni autoaccusations. Les suites que l'affaire pouvait avoir, ne l'inquiétaient pas franchement. Il n'eut pas de jugement objectif sur l'importance du crime. Les réactions émotionnelles furent absentes, même lors de la confrontation avec le cadavre de la victime. Quand plus tard il aura à raconter ce qu'il a fait, il restera impassible. Kisch ne souffrait pas d'être un assassin.

Kisch est un schizophrénique avéré, qui a commis un parricide, alors qu'il était en état crépusculaire épileptiforme.

DEUXIÈME CAS

Le 30 avril 1938, Kron Paul, âgé de 35 ans, sans emploi, marié, père de six enfants, un septième étant attendu, vivant avec sa femme, trancha la tête au plus jeune de ses enfants, âgé de 18 mois. Depuis une semaine, le malade présentait une activité mystique qui se surajoutait aux troubles mentaux dont il était atteint depuis 1931. Il commit le crime sur un ordre donné par des voix. Après avoir prié, il donna à boire à la victime, aiguisa un couteau, posa l'enfant sur un évier et le décapita. Ensuite il saisit un autre couteau et énucléa un des yeux de la victime. Enfin il ramassa les pièces du cadavre dans un seau et se présenta au concierge de l'hôpital civil de Strasbourg, disant qu'il voulait porter à la morgue un enfant mort. Il fut aussitôt arrêté et transféré à la clinique de psychiatrie.

Là, Kron est connu depuis le 26 mars 1933, date de sa première admission. Il n'avait plus travaillé depuis un an, se disait roi, déclarait avoir du radium dans le sang. Il se sentait comme hypnotisé, ses jambes marchaient dans une certaine direction, comme poussées par une force politique. Il déclarait être à la merci de tous, partager toutes les douleurs physiques qui frappent son entourage. Les journaux quotidiens lui prescrivaient les rues où il devait passer... Il était autiste. L'affectivité n'était pas très profonde. Il se montrait quérulant. Enfin il était accessible, orienté, ayant de bonnes connaissances générales. Il ne concédait pas d'hallucinations. Néanmoins, il est probable qu'il avait entendu des voix impératives. Il fut repris par sa femme le 7 avril 1933, non amélioré et à l'encontre des conseils des médecins.

Il revint bientôt pour un court séjour (du 13 au 16 juin 1933), où il présenta surtout des idées d'influence (T.S.F.) et des hallucinations, et à l'issue duquel il fut transféré à l'asile départemental de Stephansfeld. Il en fut repris par sa femme, malgré les conseils du médecin.

Kron reparut à la clinique le 27 août 1934, en malade ambulant, pour être examiné. Voici le constat (4.09.34) :

Etat neurologique:

Pas de signe d'une affection organique du système nerveux. Les réflexes sont égaux ; pas de signe de Babinski. Les pupilles réagissent promptement à la lumière et à la convergence ; pas de nystagmus. La sensibilité (aux trois modes) est intacte. Les épreuves cérébelleuses sont sans particularités. Pas de troubles astéréognosiques, ni apraxiques. Cicatrices aux deux poignets (section tendineuse!) plus importante à droite : gène dans les mouvements des doigts.

Etat psychique.

L'orientation est bonne dans le lieu et dans le temps. Les connaissances générales répondent au niveau social. Le calcul et l'épellation sont suffisants. Les automatismes sont bien fournis. La lecture est correcte, sa reproduction un peu déficiente.

Kron présente des hallucinations auditiveset des idées délirantes très riches et variées : idées délirantes d'interprétation et de persécution, idées de grandeur, idées d'hypnotisme ; délire érotique.

Kron, sous l'influence de ses hallucinations et de ses idées délirantes **peut devenir très dangereux,** soit pour lui-même (tentative de suicide : cicatrice aux poignets) soit pour son entourage. Son affectivité est caractérisé par une grande émotivité, due à son état mental ; il présente une éxcitation du langage et une incohérence dans l'idéation.

Conclusions:

Kron est atteint de paraphrénie.

On n'est plus, désormais, surpris, d'apprendre que sa maladie continue à évoluer. En effet, après avoir vécu en famille depuis décembre 1933, sans travailler, « toujours tranquille » et entendant des voix, il fut transféré en clinique de psychiatrie le 10 janvier 1935. Il vînt de la clinique d'oto-rhino-laryngologie, où on le traitait pour un eczéma bilatéral des oreilles. Les interprétations pittoresques que le malade fournit de son mal donnaient à penser qu'il était aliéné. Il prétendit que des gens, plus forts que lui, se seraient transformés en chrysalides et ainsi réduits de grandeur, se seraient introduits dans ses oreilles, où leurs grattages auraient déterminé l'affection en question. Kron fut repris par sa femme le 29 janvier 1935.

La trêve ne fut que de courte durée. Jusqu'au 15 juillet 1935, il vit avec sa femme. Il n'est plus aussi tranquille, se montre déréglé dans toute son activité. Les idées délirantes de persécution, d'influence, deviennent de plus en plus touffues : sa femme le prive de forces pour se les attribuer; il peut couper la tête à sa femme et la recoller; on le nourrit de la chair d'hommes abattus à Strasbourg ; lui-même a été découpé dans des boucheries et de sa chair fut faite de la charcuterie ; tous les hommes mourront et il sera roi... Enfin il se montre agressif vis-à-vis de sa femme, et l'ayant menacée du couteau, il est amené en clinique. La femme, quoique avertie avec instance du danger que Kron constitue pour son entourage, prend sur elle la responsabilité de reprendre son mari, le 5 août 1935.

Le 30 avril 1938 donc, Kron fut réadmis à la clinique de psychiatrie, après avoir tué sa fille.

Au service hospitalier, il se montrait calme, apparemment accessible, orienté dans le lieu et le temps. Il se soumettait sans opposer de difficultés aux prescriptions d'usage, s'alimentait normalement et se tenait propre. Son activité se bornait presque exclusivement à la prière ou à la lecture d'un livre de prières. Il s'y livrait dans son lit, adoptant des attitudes un peu maniérées. Il ne parlait pas aux autres malades, répondait aux questions posées, sans être très précis dans ses réponses. Le plus souvent n'importe quelle question amenait la production de ses idées délirantes. Une fois en train de parler, le malade devenait inaccessible et ne tenait plus aucun compte des questions posées. S'il ne

refusait jamais de parler, il s'opposait cependant à subir quelques épreuves qui font partie d'un examen mental complet. Ses productions verbales étaient abondantes, intéressantes, jamais spontanées d'ailleurs, mais toujours accordées avec bienveillance.

Voici une série de ces productions verbales, recueillies durant le dernier séjour de Kron à la clinique :

« Il me faut prier, autrement je serai phtisique... Que veut le monsieur (le médecin) ? On ne peut faire une pareille chose sans Dieu (allusion au crime). Il me fallait demander, des fois, si je peux punir les enfants.... »

On demande au malade qui est Dieu : « Il y a plusieurs dieux, plusieurs mondes, plusieurs hommes. Des hommes meilleurs que nous, des hommes-géants. Ces hommes-géants sont nobles de une fois jusqu'à trente, quarante, cinquante fois... Et pour que nous puissions parler de tout cela ensemble, tout devait arriver ainsi... L'intelligence en est la cause, le bavardage... Cela devait arriver à cause de ces gens... Excusez que j'aie l'air rébarbatif. Je suis triste... Donc, roi du monde égal capitaine, monde égal bateau... ».

Interrogé quant aux hallucinations auditives, Kron répond : « Je pouvais converser avec des invisibles, avec des gens qui ne vivent que dans le sentiment ou qui viennent seulement de l'air, ou qui laissent leur corps chez eux... sous la surveillance de la police mondiale ».

Questionné s'il connaît ces voix, il dit : « Je connais les voix ; je peux me représenter à peu près leur aspect, mais je ne les connais pas ». De qui venaient-elles ? « C'étaient des régents, Dieu le Père et ainsi de suite. Les cieux sont installés de sorte que l'on puisse se parler ». (Ceci dit, le malade se met en attitude de prière.) « Je viens de recevoir un ordre, maintenant, je dois prier ». (Mais bientôt il continue :) « Un « Normal » exécute les ordres de Dieu, mais pas toujours ; s'il y a quelque chose de grave, on se renseigne à la police. Car j'ai payé ma rançon ».

(Recherche d'idées d'influence :) « On m'a pris mon intelligence. Elle ne s'en va pas tout à fait parce que je suis une source d'intelligence, qu'on ne peut épuiser entièrement... Je suis source d'intelligence, source de sang, parce que je suis un « Normal ».

(Hallucinations visuelles ?) « Une fois je vis une place, probablement la place devant la gare de l'Est. Certainement quelqu'un a exigé de moi que je voie cela... Si le roi est voyant, le peuple ne doit pas l'être... Souvent je hume (le malade dit «*wiedere*» au lieu de «*wittere*») quelque chose... Tout est une transmission. Si je suis en colère, quelqu'un en est la faute. Je sais que par soi-même on ne peut être irrité. (Il se mouche à ces mots et s'excuse beaucoup de ce geste si peu convenable ; « *unanständig*», dit-il). Transmission de pensée vient de Dieu, des autorités. «*Leibesfruchtgehorsam*», çà c'est la nature... Tout devait être fait dans un certain temps, il en était ainsi avec l'enfant.

« Combien de fois je devais faire pénitence et combien de fois je devais mourir pour d'autres..., mais avec un corps multiplié ».

Durant un autre entretien, le malade répond, quand on lui demande s'il est de bonne humeur : « Un peu de nostalgie, un peu de «*Drangsal nach Freiheit* à cause de l'air..., les malades sentent mauvais, ils ont des plaies qui sentent..., on n'est pas précisément de bonne humeur ».

(Pourquoi êtes-vous à l'hôpital ?) « Cela peut devenir nécessaire, même pour quelqu'un qui est bien portant... Quand on est le bonheur de plusieurs hommes... Une sorte d'internement breveté (le malade a dit : «*gesetzlich geschützt*)». Puis il continue d'un ton qui voudrait être autoritaire : « Donc, mes déclarations pour aujourd'hui sont les suivantes : l'homme moderne dit : mieux vaut un enfant mort que tous. Tout doit être fait dans un certain temps, quelque chose de bon et quelque chose de mauvais. De plus, il est pris soin qu'il n'eut point mal... J'ai prié que les douleurs lui soient enlevées... Que cela lui fasse plutôt un peu de bien que de mal... Le roi doit trouver une issue pour le peuple (et le malade de préconiser l'infanticide comme étant cette issue)... Je suis toujours gouverné. Un roi est gouverné par Dieu et le Règlement du Monde... Celui qui obtient la permission de vous gouverner, vous commande... Tantôt c'est l'Assistance Publique, la police, les commerçants de Strasbourg, M. le Préfet, enfin le journal «*Auto*» enfin les «*Dernières Nouvelles*» de Strasbourg, peut-être aussi la «*Presse Libre*», enfin de nouveau les gendarmes, d'autres « *Weltsenreglements* » ou le service d'ordre d'autres « *Weltsen* », enfin de nouveau la prison, de nouveau la maison d'éducation pour garçons, ensuite les Allemands demandent de nouveau qu'ils puissent vous gouverner et vous hypnotiser et ainsi de suite, je ne les connais pas tous, différents messieurs, des anges, des archanges, même des reines et des rois ».

Un autre jour, il dit : « Que dois-je déclarer premièrement ? Premièrement la faute est à la pauvreté depuis bien des années déjà ; deuxièmement, l'enfant a été sucé jusqu'à la moelle et a été consumé par d'autres; j'ai appris qu'ils voulaient « *Wollust büssen* » avec un enfant d'un an et qu'ils voulaient le consumer ainsi ; j'ai appris que l'enfant a été agrandi jusqu'à un mètre cinquante et qu'on en a fait plusieurs filles de joie. On a transporté l'enfant en d'autres mondes sur des nuages géants (*Riesenwolken*). C'était seulement pour de la « *Kraftaus-zehrungen, durch Wollust büssen* ».

« Un normal a le droit d'entendre des voix et il peut écouter sa mémoire. Et la mémoire et les voix m'ont dit cela. L'enfant m'a prouvé le cas en s'asseyant sur mes nobles parties génitales en disant toujours : Papa hopla, hopla. Cela m'en disait assez et me prouvait qu'on avait fait cela avec l'enfant... Le pauvre enfant était souvent assis. J'ai pensé « *Armes Häslein bist so blass* » et je l'ai plaint. La voix, c'était un commandement du grand Dieu et du Grand Père... (ce sont deux personnes différentes) et la voix de l'ex-commissaire de police, M. A... (il s'est fait reconnaître). Le commandement était d'abord ; au moment même il n'a pas parlé. J'ai eu la *commande* qu'au cas où je ne le ferais pas, j'aurais de la souffrance éternelle. Un Normal peut y obéir. Quand est-ce que je dois donner la mort à l'enfant ? La voix dit : cela doit se faire aujourd'hui. A quelle heure ? demandai-je. La voix dit : quelle heure est-il ? J'ai dit onze heures. La voix dit : il est trois heures (le réveil s'était arrêté). Alors je dis : Est-ce que cela doit être à trois heures ? Oui, il faut que cela se fasse aussitôt. Je dis : Puis-je lui donner encore un biberon ? La voix répondit : Non. Alors je veux demander l'aide du ciel, pour que j'arrive à bout et enlever à l'enfant les douleurs qui se produisent quand on coupe la tête. Alors j'ai prié qu'elles m'assistent... Quand j'avais fini de prier, j'ai pris un couteau, posé un tapis sur l'évier, alors on a dit : Donne-lui encore un biberon. Je lui ai donné. J'ai réclamé tout bas « faire mourir un pauvre petit enfant ». On me protège de nouveau, afin que je ne me souvienne pas de tout. (Le malade prétend que parfois on veut l'empêcher de se rappeler les détails du crime.) Alors on dit : Veux-tu être crucifié ? Est-ce mieux ? On me menaçait depuis longtemps déjà de me crucifier. Je voulais me crever un

œil de peur qu'ils procéderaient à la crucification. Mais l'œil restait sain, malgré les piqûres. Ils avaient d'abord échangé l'œil. Une victoire de roi «*Königssieg*» est quand on se crève l'œil. Je remarquais quand le film du monde était changé, Hollywood ou des mondes élevés «*hohe Welten*». Quand le film du monde est changé on change aussi les Hommes. Le Seigneur qui est élu par le peuple (c'est un Dieu inférieur) à cause de lui, chaque roi du monde doit se crever un œil ou bien doit devenir un meurtrier. Ainsi m'ont éclairé des régents et des régentes. Elles sont les aides de ces Seigneurs Inférieurs.

Avez-vous des ennemis ? « Je crois que j'ai des ennemis mais aussi énormément d'amis. »

Qui sont-ils ? « Des gens qui sont des destructeurs, des destructeurs du monde ; ce ne sont pas des diables ; ils sont plus que des diables : des tyrans ».

Avez-vous des amis ? « Des amis sont des braves gens qui sont pour la vie moderne et qui ont beaucoup de pitié pour moi. Ils savent combien j'étais un brave homme.

« Il y a plusieurs Dieux-Seigneurs, comme il y a des Hommes différents. J'ai déjà été sur différents mondes, bien entendu en état de sommeil. Le corps est resté dormant à la maison. Je me suis envolé sur d'autres mondes, sur un monde-géant «*Riesenwelt*». J'en suis revenu dormant, au réveil j'étais à la maison. C'était alors comme rêvé. On m'a déjà vidé le cerveau, on m'a pris mémoire, sagesse et tout et on m'en a donné un plus mauvais. « *Ich war die Heildummheit.* » Ils étaient maîtres de ma langue (le malade montre les mouvements de la langue auxquels il fut contraint par les forces occultes). Cela a été fait « *listigmässig* ». C'est pour cela que je suis devenu meurtrier... Je suis poursuivi depuis longtemps, des années, par les voix. Je devais devenir meurtrier pour ne pas être cloué à la croix. On me fit comprendre que ma femme était le malheur du monde et que le roi doit vaincre le malheur s'il est le bonheur du monde. Les voix sont prudentes, elles ne parlent pas fort, elles ont peur que je sois effrayé ».

(Hallucinations visuelles ?) « Des choses effrayantes. Les propres enfants, comme ils étaient maltraités. Ils étaient mis sous des douches bouillantes, échaudés pour ainsi dire. Si on me l'avait montré encore une fois, j'aurais pris la hache et tout cassé, pour qu'on ne puisse plus les torturer. J'aurais dû les tuer tous, inscrivez cela. Dans ce poupon des personnes sont entrées d'elles-mêmes. On y a aussi introduit des personnes, des personnes aimables pour cause de bigamie, que l'on torture aussi. Le poupon était bourré de mâchis, «*mit gut mit schlecht* ». Elles m'ont attaqué, si bien que le poupon avait l'air très beau. Ensuite ils l'ont de nouveau vidé, «*deshalben so ausgeleiert*»... Le poupon devait mourir. C'était comme si notre monde avait été le danger. Le bonheur du monde c'est moi, et c'est lui qui devait l'emporter sur les malheurs. Des gens étrangers, de mondes sombrés, ont eu une communication avec ce monde ; eux-mêmes se trouvent encore sur le monde sombré et se nomment brigands. Les brigands ont déclaré et ont dit qu'ils étaient « *Weltenabbau* » et m'ont fait comprendre qu'un beau jour je serai assailli et que la guerre me sera déclarée, pour ainsi dire, par les brigands. J'ai communiqué : Brigands, nous ne vous méritons pas, le monde est placé sur des fondements solides. « *Sie sollen uns überspringen, sie sollen sich hinter die Welt 1935 begeben, Zelli verdienen Weltunter* ». «Weltunter» est un déluge. Et le déluge est mérité par un peuple qui est puni par Dieu. Il y a « *der Vater von höchsten Tron* ». Le plus sain est le plus grand donc

le plus jeune... Mais il préfère être vieux, car on ne respecte pas les jeunes. « *Wenn sie jung wären, würde ich sagen Kue* ».

« Premièrement : le monde existe encore ;

« Deuxièmement : je vis encore :

« Troisièmement : je n'ai pas eu la phtisie. « *An mir gehen kolossal viel Menschen und kolossal durch Verbindungen, Blutverbindungen mit uns indem sie Frauen stehlen, indem sie Kinder stehlen. Die haben Verbindungen mit uns ; wir sitzen da und werden gestohlen ohne es zu merken dass man vervielfältigt wird. Ein Normal spürt wenn's Leben von ihm fortkalbert* ». (Le roi est le Plus-Normal. La vie est faite d'air. L'air est plus précieux que le sang.) « *Es kostet schrecklich viel Liter Blut bis man Luftkuhl hat in den Muskeln, in den Armen. Sie stehlen es einem stärker als man es auf kann dreschen. Wir sind alle ausgesogen worden ; lufllebenlos, gefühllos. Die Blutadern waren leer, eingeschnurrt. So war auch das Bubbele tot, bis es von mir wieder erobert worden. Das Tigerleben hat sich so veredelt, dass es zu einer Heringsgrät geworden ist. Veredeltes Tigerleben gibt Heringsgrät. Tigerleben ist, Edelorange und ist mit Pantherblut vermischt. Edelorange ist gut, aber Pantherblut ist falsch. Ein König hat stärkeres Blut als Tigerblut. Wenn man ihm Tigerradium gibt, dann ist sein Blut abgeschwächt, aber das Tigerblut ist kolossal heilsam und vertreibt und heilt alles was Schlechtes im Königsblut. Es macht den König schwach.* »

Au cours d'un autre interrogatoire, le malade dit encore :

« Je suis ici pour infanticide. J'ai tranché la gorge à ma fillette... pour me défendre... On peut être mis en légitime défense sans qu'on soit touché par un couteau, en étant consumé par d'autres, en étant multiplié par d'autres et dévoré. C'est pour cela que j'étais fatigué pendant des années et que je ne pouvais travailler... « *In schwerem Kampf gegen Mensch und Tier, schreiben sie das.* »

« Je luttais terriblement pour mon existence. D'autre part je suis un roi, qui ne peut trop se laisser ruiner. Tout va jusqu'à une certaine limite, alors on peut se défendre. Mais une lutte à vie ou à mort avec des ogres et des animaux grands et très puissants. Je n'étais pas seul dans cette lutte contre ces Hommes et ces animaux, l'enfant y était aussi et toute la famille... Non seulement ils m'ont multiplié et m'ont coupé la peau, non seulement la mienne, mais aussi celle de l'enfant, « *und die abgeschnittenen Arme nahmen sie als Selbstbefruchtiger indem sie sie in ihre Geschlechtsteile steckten und sie mit Fett vollpumpten... Das Blut aus meinen Armen ging in ihre edlen Teile und wurde zu Gefühl... Gefühl ist Luft und sie wurden fett und schön davon... Dem Kinde seine Arme passten gut als Schönheitspumpe, sodass unsre Hände abstanden und unsere Arme auch. Die Hand war gedreht sodass man sehen konnte dass sie in die Geschlechtsteile hineingedreht wurden...* ».

« Maintenant vous pouvez écrire : il déclare qu'il est roi, un roi pour plusieurs...Quand un roi meurt, ce n'est pas lui seul qu'on fait mourir... Je ne sais combien doivent mourir... même le monde sombre... c'est l'avis dont je suis... quand on tue le roi ou quand on est trop injuste pour lui. Maintenant les Hommes dangereux ont compris que j'acceptais la lutte contre eux et ils se sont cachés dans l'enfant. Il était toujours pâle et anémique et faible, si bien que je disais toujours : « *Armes Häslein bist so blass...* ». Puis subitement l'enfant devenait gras et blond, se renversait en marchant et était bourré d'ennemis, d'animaux méchants et de serpents venimeux même. Alors j'ai remarqué qu'ils m'auront par l'enfant, mais en état multiplié. Ils me donnaient même des coups de pied dans les parties nobles... La douleur qui se produit ainsi était adressée

à moi... Ce n'est pas tout. Ils nous privaient même de manger et non seulement ils nous en ont privé, mais ils ont multiplié par mes forces, par exemple, une omelette et en ont fait des millions d'omelettes, si bien que le manger nous consumait. « *Sie haben sich sogar in meine Eier verpuppt. Sie waren ganz aufgeschwollen und Menschen und Tiere sind drin gesteckt in verpupptem oder verkleinertem Zustand...* ». Ils m'ont fait comprendre qu'ils ne me laisseraient en paix avant que je n'aie tué ma femme ou un de mes enfants ou bien tous à la fois... « *Ausserdem haben sie uns Dreck in's Essen gewünscht... Geschirr und Wäsche umgetauscht.. Das Mass war voll, der grosse Golt hat gesagt : Jetzt langt's, jetzt ist Heu genug hunten, wenn ich nicht sofort das Kind umbringe, wurde mir gesagt, bekomme ich ewiges Leiden.* »

« On me menaçait de films de crucifixion, si bien que durant des nuits entières je ne pouvais pas dormir, étant assis dans mon lit en priant... Pour combattre cette engeance, je croyais devoir me crever au moins un œil... Pour sauver la famille je me serais vite crevé un œil... Alors je suis un roi borgne parmi les aveugles...

« Je suis « Normal » et un « Normal » a le droit d'entendre des voix. Le roi est le « Plus-Normal », c'est-à-dire le plus normal ; ce qui est moins que normal est plutôt anormal, « *und unnormal ist Betragen Schlecht und Betragen Schlecht ist verrückt. Ein König darf nicht auf Verrückte hören. Der König ist der plus-normal aber das Volk ist weniger normal, je nach Grad, so ist zum Beispiel ein Professer ein Viertel verrückt, sonst ist er König und ich nicht..., und der Doktor ein halb Verrückter und was niederer ist ganz verrückt und dann gibt es sogar welche die bis zum Wahnsinn fou sind... Also hat sich ein König nichts danach zu richten... selbstverständlich soll das keine Beleidigung sein dem Volk gegenüber und den höheren Herren, sondern ich sehe ein, dass sie so sein müssen, wegen ihrem Amt und den Gebäulichkeiten und weil es eine Welt ist mit Betragen Schlecht... Ein Erzeugerkönig ist ein König dessen Nahrung bloss für's Volk ist, dessen Nahrung Blut ist, das also das Blut der Welt ist...* ». On peut protéger un roi normal pour qu'il n'entende pas de voix. Tout n'est que protection, ou pas de protection, ou des tolérances. Je ne devais pas tout entendre. J'étais protégé, et c'est mieux comme cela, il y avait quand même beaucoup de choses folles... J'ai entendu ce qu'ils voulaient que j'entende... « *Ich kann schlafend aus der Haut fahren. Also er ist aus der Haut ohne wach zu sein, ohne dass er es wusste... Machthaber sind Meister über mich... Weltreglement..., denn ich habe einen Wunsch gemacht dass man kann sagen der Blumen eine...* ». On peut envoyer des voix et je les entends et je réponds si je dois... « *Trotzdem habe ich mir erlaubt, mein Leben ein bischen zu regieren, zehnmal edelmässig... Ein König darf sich nicht verteidigen wegen den kleinen Kindern und dem jungen Vieh... Er muss erst einziehn d. h. die Kraft die von ihm ging... Er muss erst Königskampf werden, königkampfmässig... Schreiben sie auf, ich glaube ich war ein zartes Weib, das sollen sie nachprüfen. Ich bin ein Nachteilkönig...* »

« Les voix m'ont commandé, m'ont interdit de manger, de boire. Il y en avait qui étaient convenables, il y en avait qui ne l'étaient pas.

« Dans les films, les gens étaient morts et ont été rendus vivants par ma vie... Je me suis laissé faire, parce que je suis immortel, parce que je sais que si je me jette sous un cylindre à vapeur, ils pourront me rafistoler... La vie est de l'air... je sais tout cela, autrement je me serais suicidé depuis longtemps déjà... Mais à quoi bon, si après on se fait battre, parce qu'on voulait se noyer. »

En résumé:

Kron produit les hallucinations et les idées délirantes suivantes:

Idées de persécution: il est persécuté par des êtres venant des mondes détruits qui ont pris pieds sur la terre et qui s'attaquent à lui; c'est surtout à ses parties génitales „les parties nobles du corps" que ses ennemis s'attaquent en s'infiltrant comme des vers. On veut le crucifier.

Ideés expansives: Kron lui-même est „roi". Il entend des voix multiples venant des Dieux. Dieu le père, puis le grand Dieu, enfin toute une série de dieux secondaires. Les voix lui donnent des ordres qu'il est forcé d'exécuter sous peine d'être crucifié par ses ennemis. C'est ainsi qu'il s'est d'abord opposé au meurtre de son enfant. „Doit-on tuer un petit enfant innocent? demanda-t-il aux voix qui répondirent „Tu oublies que tu seras crucifié si tu n'exécute pas l'ordre donné." Tout un dialogue avec les voix a précédé le meurtre. Kron a même demandé un sursis mais les voix demandaient l'exécution immédiate. Kron n'a pas d'amnésie; il se souvient de tous les détails. Il ajoute que des êtres ennemis étaient entrés dans le corps avec l'enfant et il les a frappés tous à la fois, en tuant l'enfant. „C'était une bonne action" car grace à elle

1) le monde subsiste encore;

2) Kron vit encore;

3) il n'a pas eu la phtisie; d'innombrables êtres se nourrissent de son sang, par les liens du sang.

Depuis son admission à la Clinique, Kron est très accessible; il prie des heures entières avec ou sans livre de prière; il ne profère aucun regret, n'ayant pas agi de sa propre initiative il décline toute responsabilité. Il demande à rentrer auprès de sa femme, „pour être auprès d'elle dans ces heures tristes".

Kron est atteint de paraphrénie.

Au point de vue social, le cas Kron est encore plus éloquent que le précédent. Le crime qu'il commit émut beaucoup l'opinion publique. Sur la foi de quelque renseignement obscur on affirmait que les médecins avaient déclaré que Kron, bien qu'aliéné incurable, ne devait cependant pas être considéré comme dangereux. L'observation que nous publions, surtout le rapport du 4. 09. 34 qui y figure, et qui fut établi aux fins d'expertise quatre ans avant le crime, démontrent d'une manière péremptoire, que le danger fut reconnu à temps. Il eût été possible de le prévenir. Mais Kron bénéficiait des faveurs d'une loi vénérable par son âge, puisqu'elle était centenaire au moment où le crime fut commis. C'est la fameuse loi de 1838. Elle ne permet pas d'in-

terner d'office un aliéné dangereux sans qu'il y ait eu un „commencement d'exécution„ de l'acte criminel. Cette loi tient compte de ce qu'il n'est guère possible de prédire avec une rigueur mathématique, qu'un aliéné considéré comme dangereux commettra un crime. Dans le cas Kron ainsi que dans le cas précédent, l'acte criminel ne pouvait être redouté que pour des raisons, découlant de l'expérience et de la connaissance générale de la psychose.

Or le cas Kron illustre une fois de plus, combien il peut être difficile de persuader les familles du danger qu'un aliéné représente parfois pour lui-même et pour son entourage. Cet entourage ignore presque toujours que la psychologie normale ne permet pas de comprendre une psychologie pathologique qui obéit à des lois autres, le plus souvent inconnues.

Ce crime est donc caractérisé par sa manifestation inattendue.

Il est intéressant à ce propos de mentionner qu'une semaine à peu près avant le crime, l'état habituel du malade subit un changement. C'est à ce moment qu'apparurent les idées délirentes mystiques. On a pu apprendre que Kron, qui depuis treize ans avait évité les églises, s'était subitement confessé. Les jours suivants il aurait beaucoup prié et entretenu des dialogues avec Dieu le Père. Ce changement est intéressant par l'apparition d'idées délirentes et d'hallucinations qui devaient devenir pathoplastiques pour les troubles mentaux qui poussèrent Kron au crime. Mais ils n'annonçèrent pas le meurtre. Et rien non plus ne désignait d'avance la victime. On note même à ce sujet un certain flottement dans les dires du malade. Les voix qui lui demandaient de tuer, désignaient tantôt l'épouse de Kron, tantôt l'enfant et il n'est même pas précisé lequel. Ce qui est établi, c'est qu'au moment du crime. Kron se trouvait seul avec la victime. Et ceci est peut-être l'unique raison du choix qu'il fit.

Il est étonnant que Kron n'ait pas annoncé son crime à l'avance. Car après l'avoir commis, il motiva son acte par une argumentation tellement touffue, qu'on est surpris de n'en retrouver aucune trace avant le meurtre. Quoiqu'il en soit, cette motivation est profondément délirante. Elle représente le meurtre comme le dénouement logique d'un raisonnement pathologique. Mais elle donne au crime des mobiles tout à fait insuffisants. Même si le raisonnement de Kron était bien échafaudé, et il s'en faut, le crime n'en serait pas moins incompréhensible pour nous. D'ailleurs, rien ne prouve que les prétendus mobiles que Kron invoque, soient vraiment antérieurs aux faits. Il est vrai-

semblable, que l'exacerbation hallucinatoire de son état, ait fourni les raisons apparentes du crime, en même temps qu'elle le déclanchait. Le mécanisme profond de ce meurtre reste inconnu.

Le récit que le malade donne du crime est assez cohérent. Certains faits connus objectivement viennent le confirmer en partie. On peut conclure de ses déclarations, que Kron a agi sans que sa volonté soit intervenue. La faible résistance qu'il opposa aux hallucinations impératives est insignifiante. Il essaya vaguement de discuter la décision métaphysique mais se mit aussitôt à l'oeuvre. Il tua sans lutte intérieure et n'hésita pas plus qu'Abraham, lorsqu'il lui fut ordonné de sacrifier son fils.*)

Dans l'histoire de ce meurtre, rien ne décèle des troubles de la conscience. Kron a agi avec une lucidité et une bizarrerie fantastiques. Avec méthode aussi. Il a montré une tendresse théâtrale. Mais en réalité, toute émotion fut absente de ses gestes. Pour des raisons symboliques, que l'observation met en relief, il alla jusqu'à énucléer un des yeux de la victime. Enfin, pour achever sa sinistre besogne, il porta le cadavre à la morgue. C'est à ce moment que Kron fut arrêté, sans qu'il s'opposa, et admis d'office à la clinique de psychiatrie.

Il ne protesta pas contre cette mesure. On le trouva conscient, orienté et calme. Il raconta son crime avec une froide objectivité. Cette distance intérieure vis-à-vis de l'événement pourtant horrible, imposait à elle seule le diagnostic qu'il y avait lieu de faire Il ne fit aucun étalage de cet acte qui, dans son délire, avait cependant une importance capitale dans l'histoire de l'humanité. On ne pouvait remarquer aucun regret dans ses paroles ou dans ses attitudes. Ne saisissant pas la portée affective et sociale de ce qu'il venait de faire, il montra plutôt une sorte de satisfaction du devoir accompli. Son délire lui donnait de belles raisons de sérénité. Grâce à son obéissance, le monde subsistait encore; lui-même avait évité de mourir phtisique ou crucifié; ainsi il lui était possible de nourrir de son sang royal, des milliers d'êtres; quant à son enfant, il était délivré de ses persécuteurs. Le meurtrier ne se souciait pas de la situation dans laquelle il s'était mis. Il manque de toute critique à cet endroit.

Kron est un schizophrénique avéré, qui commit un infanticide au cours d'une exacerbation hallucinatoire de son état.

(*) Ce rapprochement avec le sacrifice d'Isaac, nous invite d'ailleurs à penser, qu'il ne faut pas interpréter la situation de Kron comme un complexe d'Abraham, par exemple. Kron, depuis qu'il était en proie à une grande activité mystique, lisait beaucoup d'écrits religieux. Il n'est pas impossible qu'il ait emprunté au fameux récit de l'Ancien Testament, certains éléments de ses idées délirantes mystiques.

TROISIÈME CAS

Un cas curieux, qui se rapproche des précédents, quoique moins pur, est celui du meurtrier Seiffert Georges. Ce cas fut observé à la Clinique de Psychiatrie de Strasbourg, en 1908, et utilisé dans la thèse sur la « simulation de la folie par les aliénés », publiée en 1927 par le docteur E. Gruber.

Le 31 août 1908, on trouva assassinée Mlle S... M.-R., âgée de 44 ans. La police appréhenda aussitôt un cultivateur, Seiffert Georges, car on avait trouvé sur les lieux du crime une enveloppe de lettre portant son adresse complète. De plus, un voisin avait vu le prévenu, quitter la maison de la victime le 31 août au matin. Seiffert avait passé à côté du témoin en le saluant.

L'inculpé nia d'abord le crime. Il prétendit n'avoir fait qu'accompagner l'assassin sans participer à l'action. Il avoua le 2 septembre et donna, dans les jours suivants, plusieurs relations différentes de l'assassinat. Le vol d'argent (6 marks) aurait été le mobile du crime...

On a pu savoir, que quant aux antécédents héréditaires, Seiffert avait un père passant pour parfaitement normal, alors que toutes les descriptions données de la mère laissent à penser qu'elle ne jouissait pas de l'équilibre de ses facultés mentales.

D'après les renseignements fournis par le père, le malade aurait toujours été d'un caractère bizarre et d'une conduite singulière, un « bon à rien faire ».

« Dès sa jeunesse, où il souffrait de convulsions», écrit l'auteur de la thèse, « il était bon à ne rien faire ; il n'apprenait rien à l'école et se montrait toujours inapte au travail, partout où on l'employait. Mais ce qui frappait surtout l'entourage, c'est qu'il quittait souvent subitement le travail, sans cause, et qu'il se promenait dehors pendant des journées et même pendant des nuits entières ; quand il devait accompagner son père aux champs, il le suivait toujours à une certaine distance, évitant de marcher sur la route, mais marchant à travers champs et à travers les rivières ; au repas il refusait souvent toute nourriture, pour en redemander après ; parfois on le voyait pendant les promenades qu'il faisait par n'importe quel temps ou en pleine nuit, éclater subitement d'un rire et se sauver, comme s'il était persécuté ; de plus, il mettait souvent ses habits d'hiver en été et ses habits d'été en hiver. »

Des renseignements complémentaires sont fournis par d'autres témoins. On apprend, par exemple, que dans les deux ans qui précèdent le crime, Seiffert est devenu superstitieux et, quant à sa « bonne aventure », un consultant assidu des bohémiennes et cartomanciennes... Son travail était irrégulier et insuffisant. Il recherchait le moyen de s'enrichir vite et sans peine. Il fuyait la société. Deux instituteurs qui l'ont instruit ou cherché à l'instruire ne se souviennent pas de Seiffert comme d'un élève appliqué et docile. Sa carrière professionnelle fut instable et sans progrès. Ses « *Lehr - und Wanderjahre* » ne furent, somme toute, que des « *Wanderjahre* ».

D'ailleurs, eût-on ignoré ces antécédents chargés, le comportement mental de Seiffert frappait suffisamment les magistrats chargés de l'instruction, pour leur faire penser qu'ils se trouvaient en présence d'un aliéné. Son attitude manque d'homogénéité. Il a des préoccupations hypochondriaques, « *cum materia* » d'ailleurs, et dit ne pas comprendre comment il a pu commettre un crime, qu'il regrette et qu'il explique lui-même par un état de confusion mentale.

Aussi, au lieu de comparaître devant les assises, il est transféré, « suspect de maladie mentale », en clinique de psychiatrie, le 4 décembre 1908.

A partir de ce moment, le malade suivit une évolution très curieuse. Durant son séjour à la Clinique, il embarrassa beaucoup les experts, car à son état mental nettement déficient, mais ne répondant à aucun tableau clinique connu, s'ajoutaient des tentatives grossièrement maladroites de simulation.

On se borna donc à constater chez Seiffert « un manque d'intelligence et de lucidité d'esprit, avec tendance aux rêveries mystiques et aux pararéactions ; il vient s'y adjoindre une grande instabilité et une grande inconstance de caractère se manifestant surtout dans sa conduite et dans ses actes, qui sont dus pour la plupart à des impulsions subites et en même temps par le désir impérieux d'une vie facile et commode, mêlé d'une superstition insensée... Tout cela a évolué sur un terrain maladif et prédisposé par l'hérédité... Malgré toutes ces considérations... il est impossible de prouver, qu'il a exécuté son crime, dans un état de confusion mentale ou dans un état crépusculaire pouvant exclure sa libre volonté d'agir ». La responsabilité de l'accusé fut cependant considérée comme devant être appréciée sous un point de vue tout spécial.

En vertu de ce constat, Seiffert s'en retourna à la prison de Colmar. Le temps d'attendre sa comparution devant les assises, permit à sa psychose de s'engager dans une nouvelle étape. « En prison, Seiffert se montrait calme et indifférent, ne s'intéressait pas à l'entourage, fixait un coin de la chambre pendant toute la journée et ne répondait plus à aucune question, de sorte que le médecin de prison crut nécessaire une nouvelle observation à la Clinique psychiatrique de Strasbourg ».

L'expertise fut reprise et conclut qu'il s'agissait chez le malade « d'un état passager de surexcitation nerveuse, provoquée par les émotions de l'instruction et de la situation actuelle, se basant sur le degré de débilité mentale constaté chez lui. Cet état est à considérer comme pathologique et nécessite, malgré l'existence de tentation de simulation de la part de l'accusé, une suspension temporaire des poursuites judiciaires contre Seiffert, qui est atteint actuellement de maladie mentale et incapable de comparaître devant les assises. »

Dans l'expectative d'une reprise ultérieure de l'affaire, Seiffert fut admis à l'hôpital psychiatrique de Stephansfeld. Là, l'état de stupeur qu'avait produit le malade durant son deuxième séjour en prison, se maintînt, avec attitudes cataleptiques, négativisme et anxiété. De temps en temps survinrent des états d'excitation très marqués.

Les troubles mentaux vrais étaient de toute évidence « et le diagnostic d'aliénation mentale s'imposait de plus en plus, pour être confirmé dans la suite par l'évolution du cas ».

En 1912, trois ans après son entrée à Stephansfeld, Seiffert fut transféré à la Maison de Santé de Hœrdt. Entre temps, le diagnostic « catatonie », s'était largement confirmé.

Seiffert mourut tuberculeux.

L'histoire du meurtre que commit Seiffert, n'est pas très pittoresque. La thèse du Dr. Gruber, ne nous donne pas beaucoup de renseignements à ce sujet. Cela tient au recul dans le temps de cet événement, ainsi qu'à l'utilisation différente de la nôtre, que l'auteur fit du cas.

La publication du Dr. Gruber nous apprend, qu'au moment du crime, Seiffert était aliéné depuis longtemps déjà. Le résultat de l'observation prolongée du cas et l'évolution ultérieure de la psychose permettent d'affirmer, qu'à l'époque du meurtre. Seiffert était atteint de Schizophrénie à manifestations frustes. Cela explique qu'il ait pu vivre en famille. L'entourage s'était habitué aux particularités de son comportement. Cette accoutumance est fréquente à la campagne. Elle montre bien que le profane infère de la psychologie normale dans le jugement qu'il porte sur les aliénés. Ainsi le danger fut méconnu. Sans doute personne au village, n'aurait admis comme possible que Seiffert était capable de commettre un assassinat.

Il est assez certain que le vol ait été le but de l'expédition que Seiffert entreprit dans la maison de la victime. L'observation illustre suffisamment ses besoins pathologiques d'argent, pour donner à cette hypothèse quelqu'autorité. Mais cette intention de vol n'annonçait pas le meurtre. De plus, rien dans les antécédents du malade ne montre une raison qui ait pu motiver le choix de la victime. Les mobiles allégués par le malade sont d'ailleurs insuffisants. Ils ne justifient pas l'atrocité du meurtre. Et comment le malade aurait-il pu connaître les vraies raisons du crime?

Les quelques données que nous possédons sur la manière dont fut exécuté le crime, montrent qu'il ne fut pas prémédité. L'emploi d'un manche de balai, comme arme de fortune, indique que le meurtre fut commis sous l'effet d'une impulsion subite. Il fut le résultat d'un acte de court-circuit, déclenché peut-être par le fait que le meurtier se vit surpris dans son vol maladroit. Seiffert n'eut qu'un geste, celui de tuer sa victime sans se préoccuper de la futilité de ses motifs. Il n'en souffrit certainement pas. Il n'en devait ressentir aucun trouble, puisque peu après le crime, il quitta sans précautions la maison de la victime et salua au passage un voisin, comme si rien n'était arrivé. A l'époque du crime, la psychose avait donc déjà fait des ravages profonds dans l'affectivité de Seiffert.

L'observation relève certains détails témoignant de la bizarrerie de ce crime. Mais bien d'autres symptômes intéressants à observer quand il s'agit d'un meurtrier schizophrénique, se

perdent dans les tentatives troublantes de simulation que fit ce malade après son arrestation. Néanmoins il est apparent, qu'en clinique comme en prison, Seiffert ne fut sujet à aucune réaction émotionnelle. Il ne proféra ni regrets ni remords. Il semblait faire preuve d'une certaine compréhension de sa situation. Mais ses tentatives de simulation mettent bien en évidence, que cette critique apparente procède elle-même d'un raisonnement pathologique.

Seiffert atteint de Schizophrénie avérée à manifestations frustes, a commis un homicide dans un acte de court-circuit.

RÉSUMÉ ET COMPARAISONS

Cas 1. — Quoique Kisch eût été connu comme aliéné, son crime fut inattendu et ne put être prévu objectivement. Il ne fut précédé d'aucune préparation intentionnelle. Le choix de la victime ne fut pas raisonné. Les motifs allégués sont futiles par rapport à l'atrocité du crime. Ils n'ont d'ailleurs aucune valeur objective et ne rendent pas compréhensible le meurtre. Kisch a agi en état crépusculaire épileptiforme. Ses idées délirantes ne sont que pathoplastiques pour cet état. L'intérêt des déclarations du malade réside surtout en ce qu'elles décèlent une dissociation profonde.

Le crime fut exécuté d'une manière bizarre et suivi du retour au calme, avec conscience, orientation, absence de critique et de réaction émotionnelle. Durant le crime, la conscience fut altérée. Le crime ne fut pas accompli sous l'empire d'hallucinations ou sous l'influence de l'alcool.

Kisch est un schizophrénique avéré, qui commit un parricide, alors qu'il était en état crépusculaire épileptoïde.

Cas 2. — Longtemps avant son crime, Kron était connu comme aliéné et considéré comme dangereux. Néanmoins le crime qu'il commit fut inattendu, puisqu'il ne pouvait être prédit avec certitude et que rien ne l'annonçait. Agissant en dehors de sa volonté, le malade ne prépara pas son crime. Le choix de la victime fut arbitraire. Quoique logiques dans le cadre du raisonnement pathologique, les mobiles allégués ne peuvent pas faire comprendre le meurtre. Les idées délirantes de Kron sont pathoplastiques pour les troubles mentaux qui déclanchèrent le geste meurtrier.

L'exécution du crime fut bizarre. A aucun moment, le malade ne présenta des troubles de la conscience. Il fut orienté et calme. Il ne montra aucune réaction émotionnelle, ni pendant le meurtre, ni après. Le crime fut accompli sous l'empire d'hallucinations auditives-impératives.

Kron est un schizophrénique avéré, que l'exacerbation hallucinatoire de son état poussa à l'infanticide.

Cas 3. — Les troubles mentaux dont Seiffert était atteint se sont manifestés bien avant qu'il ne commît le crime. L'entourage du malade, inférant de la psychologie normale dans l'appréciation d'un état pathologique, ne considérait pas le malade comme dan-

gereux. Aucun des symptômes morbides, produits par Seiffert, ne montre qu'il avait l'intention de tuer. Le meurtre fut donc inattendu. Il ne fut pas préparé et le choix de la victime ne fut pas raisonné. Le vol n'est que le mobile apparent du crime. Celui-ci fut commis dans un état de court-circuit, sans intervention d'hallucinations ou d'idées délirantes.

Le comportement du meurtrier fut bizarre. On le trouva calme après le meurtre, ne montrant aucune réaction émotionnelle. Il eut une critique apparente de la situation. Mais cette critique procédait elle-même d'une attitude mentale pathologique.

Le diagnostic de la nature de la psychose fut confirmé par une longue observation. Les résultats de cette observation ainsi que la critique des antécédents du malade, permettent d'affirmer que :

Seiffert atteint de schizophrénie à manifestation fruste, a commis un homicide dans un acte de court-circuit.

***

Nos cas sont intéressants à bien des égards. Nous n'avons pu les étudier que sous l'aspect du meurtre.

Du point de vue social, il est important de relever que dans les trois cas il s'agit de schizophréniques avérés. Malgré cela leur crime ne pouvait être prédit objectivement et survint donc d'une manière tout à fait inattendue. Il faut dire cependant que, dans le cas Kron, un avis médical, antérieur au crime, a formellement averti l'entourage du danger social que représentait la psychose du malade. Dans deux cas, les victimes furent des parents très proches. On serait tenté d'admettre que Kisch a commis le crime sur le fond d'un conflit entre lui et sa mère (« *Konfliktneurose* »), si l'état crépusculaire épileptiforme n'excluait pas la possibilité d'un choix raisonné de la victime. Ce choix n'a pas été plus raisonné que dans les deux autres cas. Les meurtres ne furent précédés d'aucune préparation. Ils sont entièrement incompréhensibles, en ce qui concerne le parricide de Kisch et l'infanticide de Kron. Le crime de Seiffert semble plus compréhensible, mais ce n'est qu'une apparence. Car il n'est, somme toute, pas possible d'inférer de la psychologie normale dans la compréhension d'un acte de court-circuit schizophrénique. Dans l'ensemble des cas, nous sommes frappés par la futilité du mobile allégué et sa disproportion avec l'atrocité du crime. Les meurtres furent exécutés d'une manière bizarre. Le crime accompli, les malades étaient lucides, orientés et calmes. On note chez eux l'absence de toute réaction émotionnelle, de toute critique, ainsi que l'objectivité froide et distante du récit qu'ils donnent de l'événement.

La présence d'esprit ne semble avoir été conservée que chez Kron. Kisch ne pouvait en disposer. Seiffert n'est pas décrit d'une manière assez circonstanciée à cet égard pour que nous puissions en juger. Au moment du crime, Kisch se trouvait en état crépusculaire épileptoïde, Kron en état d'exacerbation hallucinatoire et Seiffert commit un acte de court-circuit. Les idées délirantes de Kisch et de Kron ne sont que pathoplastiques pour les troubles mentaux qui ont déclanché le meurtre. Les raisonnements pathologiques de nos malades, même s'ils représentent le crime comme leur dénouement logique, ne donnent pas le véritable mobile du crime. Ce mobile est obscur et ne peut être connu. Il faut se garder de voir dans le récit de Kisch un complexe d'Œdipe, ou une situation d'Abraham dans l'explication que Kron donne de son infanticide. Cela conduirait à des inférences qu'il ne serait pas possible de justifier objectivement.

Quoique les trois cas que nous avons publiés se ressemblent en beaucoup de points, ils présentent cependant une petite collection de tableaux cliniques très polymorphes. Ce polymorphisme se retrouve dans les cas publiés par la littérature des dernières années, surtout dans les observations de Schipkowensky.

On trouve dans ces publications quelques symptômes rares qui manquent dans nos observations. On a pu observer des malades qui ne savaient donner aucune raison pour justifier leur crime. Certains ne comprenaient pas comment ils avaient pu tuer et attribuaient leur geste à l'intervention d'une force occulte. Parmi eux, certains se considéraient comme l'instrument de la volonté divine. Ce serait le cas de Kron. Mais ce dernier n'est pas assez formel à ce sujet et indique de plus que l'ordre qui lui fut donné lui laissait le choix entre deux solutions. Nous avons relevé chez lui la satisfaction du devoir accompli. La littérature mentionne des sujets qui auraient éprouvé après le crime un grand soulagement, voire le maximum de béatitude que leur affectivité leur permettait encore de ressentir... Dans quelques cas, des réactions motrices auraient suivi le crime...

La littérature fait état de quelques cas difficiles, où s'imposait la nécessité d'établir le diagnostic différentiel de la Schizophrénie avec l'Épilepsie Essentielle et la Psychopathie, surtout quand cette dernière se présente avec une structure schizoïde. Les cas de Kisch et de Seiffert montrent certaines des difficultés que l'on peut rencontrer quand on se trouve en présence d'un meurtrier qui de prime abord semble aliéné. L'importance du diagnostice dépasse le cadre de la psychiatrie, puisqu'il s'agit d'éviter des erreurs judiciaires. Relevons à cette occasion une constatation tout à fait subjective : dès le premier contact avec le meurtrier, celui-ci donne

l'impression d'un malade; un observateur expérimenté ne saurait rester insensible à ce détail...

D'une manière générale, les meurtres schizophréniques présentent entre eux un air de parenté. Et ceux que publie la littérature ressemblent aux nôtres par plus d'un trait. Commis par des schizophréniques avérés, ils sont réfractaires à toute inférence de psychologie normale dans leur compréhension. Leur exécution est inattendue. La futilité du mobile allégué est hors de proportion avec la cruauté du crime. La mise en scène du crime est bizarre. Le meurtre commis, le malade est calme ; il manque de réactions affectives ainsi que de critique vis-à-vis de la gravité de la situation. La genèse du crime reste inconnue. Aussi nous partageons l'avis de SCHIPKOWENSKY, quand il dit :

« Le dynamisme intérieur du meurtre schizophrénique et les phénomènes psychotiques qui rendent possible sa réalisation, sont impénétrables et appartiennent aux répercussions les plus redoutables de la psychose... Dans beaucoup de cas, le dynamisme intérieur est plus ou moins caché par des processus psychotiques. Cette dissimulation se manifeste dans les signes extérieurs qui caractérisent le crime, bien que leur apparition, isolée ou groupée, ne soit pas constante. »

Ajoutons simplement, qu'à notre avis, le dynamisme intérieur du meurtre schizophrénique est lui aussi pathologique.

CONCLUSIONS

I. — A première vue, les éléments pathoplastiques semblent donner une explication psychologiquement plausible des meurtres que nous avons étudiés.

Ces éléments, qui confèrent aux meurtres leurs aspects extérieurs, n'ont qu'une valeur incertaine, puisqu'ils ne sont connus que par le témoignage des malades.

De plus, l'interprétation de ces crimes, à l'aide d'éléments pathoplastiques, ne ferait aucun état des processus profonds qui participèrent à la genèse des meurtres. Ces processus sont peu connus. Nous rangeons parmi eux l'ambivalence, les états crépusculaires épileptiforme les actes de court-circuit.

II. — Tous les mécanismes, tant apparents que profonds, qui accompagnèrent et déclanchèrent ces meurtres, sont pathologiques. La psychologie normale ne peut donc expliquer ces meurtres.

Cette explication ne pourra non plus être donnée à l'aide des connaissances que l'on possède actuellement sur la Schizophrénie.

III. — Les meurtres que nous avons étudiés, présentent des traits de ressemblance. Ce sont :

L'impossibilité de toute inférence de psychologie normale dans leur compréhension ;

Leur exécution inattendue ;

La disproportion entre leur atrocité et la futilité du motif allégué ;

La bizarrerie de leur réalisation ;

Le calme du meurtrier après le crime ;

Le manque de réactions affectives de la part du meurtrier après le crime et durant la relation qu'il en donne ;

Le manque de critique vis-à-vis de la gravité du fait et de ses conséquences judiciaires et humaines.

Les trois meurtres se distinguent par la variété des traits pathoplastiques et par des phénomènes dominants :

Kisch a agi en état crépusculaire épileptiforme schizophrénique;

Kron a été poussé au meurtre dans l'exacerbation hallucinatoire de son état habituellement pathologique ;

Seiffert a commis un acte de court-circuit.

Dans les trois cas, il s'agit de malades dont la psychose était constituée au moment du crime.

Ce n'est pas le crime qui a révélé la Schizophrénie, comme on aurait pu le croire tout d'abord dans les cas de Kisch et Seiffert.

IV. — Nous retrouvons dans la littérature les moments essentiels de nos conclusions. Les auteurs qui ont observé des meurtriers atteints de Schizophrénie, relèvent les mêmes ressemblances et des différences analogues à celles que nous avons pu constater par la comparaison des cas. Ils remarquent que chez leurs malades, la psychose était constituée au moment du crime. Presque à l'unanimité, ils concluent que la clinique ne peut expliquer le meurtre schizophrénique.

Vu :

Le Président de Thèse :

Professeur PFERSDORFF

Clairvivre, le 11 Décembre 1939

Vu :

Le Doyen de la Fac. de Méd. de Strasbourg

André FORSTER

Clermont-Ferrand, le 14 Décembre 1939

Vu et Permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie de Strasbourg :

André FORSTER

Vice-Président du Conseil de l'Université de Strasbourg

BIBLIOGRAPHIE

BLEULER E., Lehrbuch der Psychiatrie, Berlin 1906.

BUNKE O., Lehrbuch der Geisteskrankheiten, München 1936.

ESQUIROL E., Die Geisteskrankheiten in Beziehung zur Medizin und zur Staatsarzneikunde, Berlin 1936.

FODÉRÉ, Essai médico-légal.

GLASER J., Tötungsdelikt als Symptom von beginnender schleichend verlaufender Schizophrenie Z. Neur. 140. (1934).

GRUBER H. E., La simulation de la folie par les aliénés. Strasbourg 1927.

HOCHE A., Handbuch der Gerichtlichen Psychiatrie. Berlin 1934.

KRAEPLIN E., Lehrbuch der Psychiatrie. Leipzig 1927.

LOMBROSE A., Der Verbrecher. Hamburg 1890,1894.

SCHIPKOWENSKY N., Schizophrenie und Mord. Berlin 1938.

VLADEFF D., L'homicide en pathologie mentale. Paris 1911.

WEIZEL A., Die soziale Bedeutung der Schizophrenie. Berlin 1932.

WILLMANNS K., Die pathologischen Veränderungen des Charakters und ihre diagnostische Bedeutung. Dtsch. med. Wschr. 1936/2.

DISPOSITION

Généralités . . . . . Page 1
Premier cas: malade Kisch . . . . . „ 3
Deuxième cas: malade Kron . . . . . „ 12
Troisième cas: malade Seiffert . . . . . „ 22
Résumé et comparaisons . . . . . „ 26
Conclusions . . . . . „ 30
Bibliographie . . . . . „ 32